

CPJEPS - MENTION ANIMATEUR D'ACTIVITES ET DE VIE QUOTIDIENNE

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans
Rqth
Créateur ou repreneur
d'entreprise
Sportif de haut niveau

LE + DE LA FORMATION

Les apprenants sont
accompagnés par une équipe de
formateurs experts du secteur de
l'animation.
Prise en charge totale dans le
cadre d'un contrat
d'apprentissage.
Nos résultats sont disponibles à
votre demande

DUREE

Durée de formation : 518 heures
Durée en entreprise : 1414
heures
Durée hebdomadaire moyenne :
35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 06/10/2025 au 03/11/2026.

LIEUX DE FORMATION

CFA
Lycée Jacques Prévert
7, avenue Jean Jaurès
77380 Combs-la-Ville

CONTACT

CFA
Ida Cakpossa
Tél : 01 60 34 51 20
greta77.combs-prevert@ac-
creteil.fr
Réfèrent handicap :
Ida CAKPOSSA
[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :
Contrat d'apprentissage

CODES

NSF : 335
RNCP : 39927

OBJECTIFS

Le CPJEPS permet d'exercer en tant qu'animateur d'activités et de vie quotidienne, notamment dans les accueils collectifs de mineurs : accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances mais aussi dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle. Les employeurs peuvent être soit - des entreprises du secteur de l'animation et du lien social et familial ; - des collectivités territoriales. L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce sous la responsabilité fonctionnelle d'un référent, principalement titulaire d'un diplôme professionnel de niveau 4 minimum dans le champ de l'animation, du sport, de l'éducation ou du travail social, qui prescrit, valide et contrôle son action. Il est toutefois autonome dans les temps d'encadrement des activités qu'il anime ; ses activités s'inscrivent dans le projet de la structure.

L'animateur d'activités et de vie quotidienne peut relever de différents de statuts : salarié du secteur public ou privé. L'activité professionnelle est exercée par des personnes travaillant à temps plein ou à temps partiel. Elles interviennent selon des horaires liés aux temps de loisirs (en soirée, en week-end, etc.) et travaillent majoritairement au sein d'une équipe.

PRE-REQUIS

Être titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants :
- a minima, le certificat de compétences de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent ;
- le certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) assorti de la validation de la formation « maintien-actualisation des compétences obligatoires » (MAC), le cas échéant Maitrise des savoirs de base de la langue française

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Information collective
Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien(sous réserve de places disponibles).
Admission définitive prononcée après signature du contrat assurant la réalisation de la formation
Inscriptions du 15/01/2025 au 03/10/2025 au Lycée Jacques Prévert à Combs-la-Ville.
En dehors de ces dates, veuillez nous contacter par mail au greta77.combs-prevert@ac-creteil.fr ou par téléphone au 01 60 34 51 20

MODALITES PEDAGOGIQUES

Rythme d'alternance hebdomadaire : 2 jours en formation/3 jours en entreprise et les vacances scolaires. Des périodes plus longues en entreprise sont prévues durant l'année. Parcours personnalisé, cours collectifs en présentiel.
Entretiens, remédiation avec le référent pédagogique et/ou le référent entreprise en cours de formation. Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent Handicap du CFA.

CONTENUS

- ▶ réparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- ▶ Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- ▶ Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle

MODALITES D'EVALUATION

- ▶ Mise en situation professionnelle - Production de document écrit

VALIDATION

- ▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 09/12/2024
- ▶ Nom du certificateur : MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
- ▶ certificat niveau : 3

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Métiers visés : animateur enfance-jeunesse, animateur an accueil de loisirs, animateur périscolaire, animateur en séjour de vacances, animateur socioculturel, animateur seniors

Le titulaire du CPJEPS peut continuer à se former en obtenant un diplôme de niveau supérieur dans la filière animation : BP JEPS ,

Il peut également se présenter au concours de la fonction publique territoriale d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe